



Enjeux : Climat	Accompagner la transition écologique et énergétique du territoire tout en préservant son patrimoine naturel
Objectifs opérationnels :	Soutenir les projets favorisant les économies d'énergie, la production d'énergies renouvelables et la sensibilisation au développement durable

DESCRIPTION DU PROJET

<u>Intitulé du projet :</u>
RENOVATION ENERGETIQUE DU RELAIS PETITE ENFANCE ET DE LA CRECHE LES P'TITS AVIATEURS

<u>Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :</u>
Ville de Colmar

<u>Localisation du projet :</u>
2 rue de Riquewihr, Colmar

<u>Description et objectifs du projet :</u>
<p>Objectif : Réalisation de travaux énergétiques de toiture et des façades du Relais Petite Enfance et de la crèche Les P'tits Aviateurs (panneaux solaires, remplacement des menuiseries, mise en place d'une Centrale de Traitement d'Air) ainsi que des travaux d'amélioration du confort à destination des enfants (préau).</p> <p>Descriptif technique : 1 185 000 € HT</p> <ul style="list-style-type: none">- Etudes et maîtrise d'oeuvre : 130 000 € HT- Travaux: 1 045 000 € HT- Equipement mobilier : 10 000 € HT

<u>Public visé :</u>
Petite Enfance

<u>Echéancier de réalisation du projet :</u>	
Date de démarrage des travaux :	01/09/2024
Date de fin des travaux :	31/12/2025

DESCRIPTIF FINANCIER

Coût total du projet :	1 185 000 €	HT	Investissement
-------------------------------	--------------------	----	----------------

Participation CeA :	
Base subventionnable retenue :	1 185 000 €
Taux :	15%
Montant :	177 750 €

Plan de financement prévisionnel :		
Participations	Montant HT	Taux
Ville de Colmar	421 250 €	36%
Etat (fonds vert)	237 000 €	20%
Région (Climaxion)	237 000 €	20%
Collectivité Européenne d'Alsace (Fonds Attractivité Alsace)	177 750 €	15%
CAF	112 000 €	9%
TOTAL PROJET	1 185 000 €	100%

ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE COLMAR

<p>En matière de bilinguisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une signalétique bilingue sur l'intégralité des bâtiments et mention du soutien apporté par la CeA au projet; • Designer un référent en charge du développement du bilinguisme au sein de la Ville de Colmar; • Créer un environnement bilingue avec du matériel pédagogique adapté; • Former les animateurs périscolaires aux interventions en langue régionale; • Inscrire la Ville de Colmar dans le cadre du dispositif « Mittwoch uff Elsässich ». <p>En matière de politique sociale:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire un projet éducatif; • Travailler sur l'offre d'accueil complémentaire des assistants maternels; • Proposer une tarification sociale; • Proposer une offre de service pour lever les freins à l'emploi (accueil en urgence pour familles en voie d'insertion); • Travailler sur une approche inclusive pour l'accueil d'enfant en situation de handicap.

ENGAGEMENTS DE LA CeA

<p>Dans le cadre de ses compétences et du respect du principe d'équité territoriale, la Collectivité européenne d'Alsace s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apporter une assistante technique en matière de bonnes pratiques et de traductions (Direction du Bilinguisme); • Prêter via le réseau des bibliothèques du matériel pédagogique en langue régionale (ouvrages alsatiques et jeunesse, malles pédagogiques Bàbbelkiste, kamishibai, sacs bilingues...); • Proposer en territoire des ateliers « Einfach & Lustig »; • Soutenir techniquement et financièrement les intervenants extérieurs qualifiés du « Mittwoch uff Elsässich » ainsi que les animateurs de la structure s'exprimant en langue régionale; • Apporter une subvention d'investissement au projet, d'un montant maximum de 177 750€ (15% du montant éligible HT) au titre du Fonds Attractivité Alsace, dans les conditions précisées dans la convention financière dédiée. Cette subvention est conditionnée à la signature de la convention financière précitée à intervenir entre la CeA et le porteur du projet.

Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :

REMARQUES

Remarques complémentaires :